

Métiers stratégiques

Contrat régional de filière Santé, Action sociale,
Métiers du social et du médico-social

CRF



AIDE-SOIGNANT

Principaux secteurs d'exercice

47 000

professionnel.les

Augmentation des effectifs
de 0,6 % par an

(# +0,3 %)

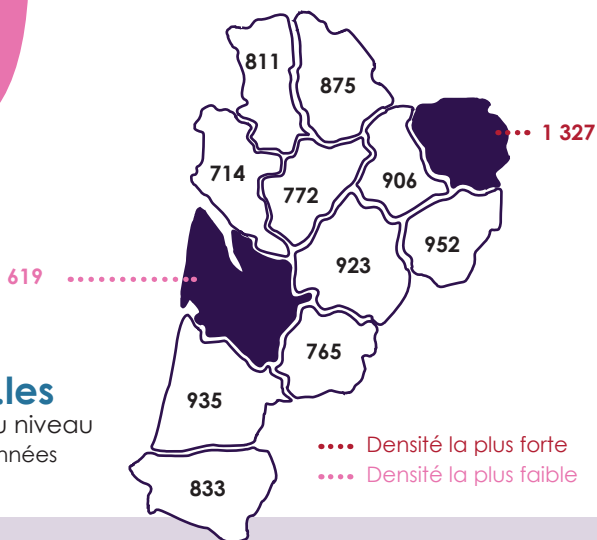


Hôpitaux



Hébergement pour
personnes âgées

Densité régionale



789 **professionnel.les**

pour 100 000 habitants (686 au niveau
national, calculé à partir des données
Insee RP)

Typologie des contrats de travail

CDI ou fonctionnaire

82 %

aide-soignant (# 80%)

Temps partiel

19 %

aide-soignant (# 17%)

Dans la fonction publique hospitalière, **1** aide-soignant sur **5** est contractuel.
Il s'agit du premier métier selon l'effectif contractuel en région.

Moyenne
d'âge

42 ans

plaçant les aides-soignants dans la
moyenne des métiers du sanitaire (41 ans)
mais également dans la moyenne tous
métiers confondus (42 ans).

Parcours possibles

Mobilité professionnelle la plus fréquente : **infirmier**.

Obtention du diplôme via la formation continue (1€ sur 2 des plans de formation consacrés à la promotion professionnelle dans la fonction publique hospitalière).

Spécialisation possible : assistant de soins en gériatrie.

Les aide-soignants se professionnalisent via des formations leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur le public accueilli, les modalités de prises en charge, les évolutions réglementaires.

Perspectives et difficultés de recrutement

11 710 projets de recrutement prévus mais assortis d'importantes difficultés de recrutement (86 % selon BMO – Pôle emploi 2022).

Les raisons des difficultés



Pénurie de candidats avec le diplôme recherché, déficit d'attractivité du secteur (personnes âgées, psychiatrie, handicap) ou de l'activité de l'établissement, rémunération.

Mouvements de salariés des entreprises et associations en direction des EHPAD suite à l'augmentation des salaires (Ségur de la santé).

Secteur de la santé privée

Près de 1 700 postes à pourvoir.

1^{er} métier en tension en nombre de postes en Nouvelle-Aquitaine.

Solutions pratiquées



Solutions mobilisées surtout en interne avec le rappel des agents de repos et le recours à des faisant-fonction (ou des métiers approchants). Les accords du Ségur de la santé conduisent au reclassement des aides-soignants en catégorie B dans la fonction publique hospitalière.

Sources : ANFH, La fonction publique hospitalière en Nouvelle-Aquitaine : des enjeux d'emploi, d'attractivité et de formation ; Opco santé, baromètre de l'emploi.

Projections d'emplois

Entre **2 100** et **2 600** par an, liés aux mobilités professionnelles et aux remplacements de départs en fin de carrière.

Les modèles prospectifs évaluent les besoins sur les années à venir pour une famille professionnelle. Les chiffres présentés ici pour un métier (donc à une maille plus fine) sont obtenus en répartissant les entrées de la famille proportionnellement à l'effectif de chaque métier.

Sources : Proj'EM - Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, horizon 2027 ; Dares horizon 2022.

850 départs à la retraite d'ici 3 ans dans le secteur de la santé privée

Source : Opco santé

Évolution des compétences

Les aides-soignants se professionnalisent *via* des formations leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur le public accueilli, les modalités de prise en charge, les évolutions réglementaires.

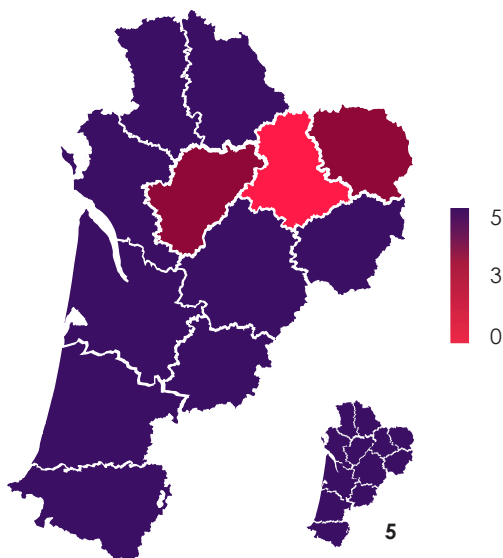


Impact Covid

Augmentation de la charge de travail,

Dégradation de la situation avec la crise sanitaire
> les établissements manquent d'aides-soignants (Synerpa)

Les indicateurs de tension Pour la famille des métiers « aides-soignants »



Source : DARES - Pôle emploi :
Les indicateurs de tension en 2020

Pour la famille des métiers « aides-soignants »

(tensions liées
à un fort turn over)



Lien formation-emploi
(tensions liées à une forte
spécificité entre formation
et emploi)

Indicateur disponible au
niveau national uniquement



Pour exercer le métier, le diplôme d'Etat est nécessaire. Ce pré-requis engendre des tensions sur le marché du travail.

**Manque de main
d'œuvre disponible**
(tensions liées à un vivier
trop faible de candidats)



Non durabilité de l'emploi
(tensions liées au turn
over et à des conditions
potentiellement
attractives)



**Conditions de travail
contraignantes**
(tensions liées à des
conditions de travail peu
attractives)

Indicateur disponible au
niveau national uniquement



Inadéquations géographiques
(tensions liées à un désajustement géographique entre l'offre et la demande)



Source : DARES - Pôle emploi,
Les indicateurs de tension en 2020.

Formation

7 796

candidats présentés au concours
du DE AS

3 311

places en formation en 2022

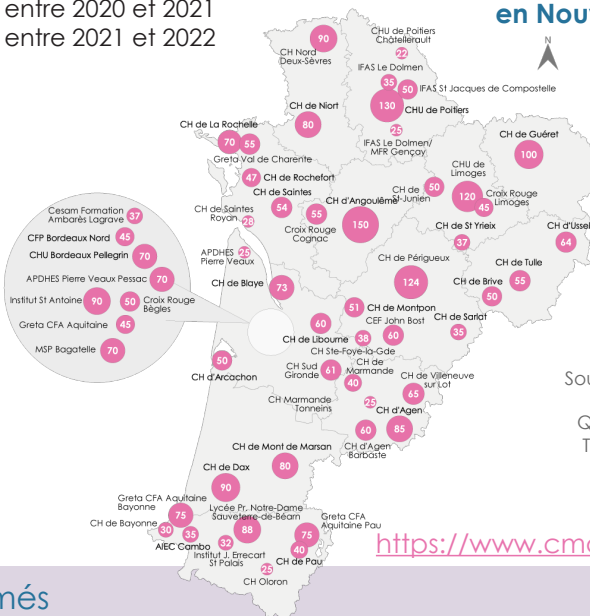
+ 970 places entre 2020 et 2021

+ 214 places entre 2021 et 2022

4 274 admis

55 % taux d'admission
au concours

La formation Aide-soignant en Nouvelle-Aquitaine



Source : Conseil Régional
Nouvelle-Aquitaine
Quotas septembre 2022
Traitement Cap Métiers
Nouvelle-Aquitaine

Plus d'infos :

<https://www.cmaformation-na.fr>

Les diplômés

2 147

diplômés
(stabilité du nombre de
diplômés)

92 % taux de réussite

9 % taux d'abandon

130 % taux de remplissage de la formation
(toutes options confondues, les redoublants n'étant pas comptés
dans les quotas annuels, le taux de remplissage peut être supérieur
à 100 %).

L'insertion à 7 mois

Taux d'emploi 95 %

CDI ou fonctionnaire 38 %

Temps partiel 14 %

Part des répondants en emploi qui
travaillent dans un département
différent de celui où ils se sont formés :
20 %

Source : résultats enquête d'insertion 2020
Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

VAE et promotion professionnelle

Certification parmi les **5** plus visées par les candidats à la VAE reçus dans les PRC.

2ème certification la plus demandée lors des dépôts des dossiers de recevabilité (livret 1).

Mais un taux de validation partielle parmi les plus élevés **52 %**.

Promotion professionnelle ANFH : **220** en 2020 : OPCO santé : **73** en 2019.

Formation continue

129 aides-soignants financés en 2020,

114 en 2021

169 en 2022 (impact plan de relance).

Apprentissage

201 dossiers en 2021

276 en 2022)

Source : Opco santé

Evolution des modalités de formation avec une réingénierie de la formation :

- **Double rentrée** (septembre et janvier) pour répondre au manque de professionnels mais qui pose la question des stages (plus nombreux) à trouver,
- **Allongement de la durée** de formation (+ 3 semaines),
- **5 nouveaux blocs** de compétences :
 - ▶ Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
 - ▶ Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
 - ▶ Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
 - ▶ Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
 - ▶ Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

Suppression du concours pour pallier le manque d'attractivité du métier => analyse du dossier du candidat et entretien (pas d'entretien en 2020 compte-tenu du contexte Covid).

10 % des places en IFAS pour les ASH qualifiés de la fonction publique hospitalière disposant d'au moins trois ans de fonction en cette qualité.

Décret de juillet 2021

Modification des actes professionnels : l'infirmier pourra confier à l'aide-soignant la réalisation de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé ou à une pathologie chronique stabilisés et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.

Pistes d'action possibles



Développer le recours aux contrats en alternance qui pourraient constituer un vivier pour le recrutement et ainsi atténuer les difficultés de recrutement.



L'augmentation du nombre de places en formation semble correspondre aux projections d'emplois => observer si cette augmentation répond réellement aux besoins des professionnels et des territoires.



Améliorer l'attractivité des secteurs de la gériatrie et du handicap qui peinent à recruter.



Améliorer les conditions de travail pour renforcer l'attractivité du métier.



Accompagner les candidats dans les parcours de VAE et les validations partielles du DE Aide-soignant.



Recourir à la qualification de professionnels en interne : obtention du diplôme dans le cadre de la formation continue.



Le Titre Agent de service médico social permet d'acquérir les bases sur la personne accueillie. L'obtention d'un diplôme niveau 3 peut faciliter l'accès au diplôme d'Aide-soignant de niveau 4.